

Espace de Vie Sociale

Projet Social de l'ADACL



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ANIMATION DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

ADACL - Mairie, 63630 SAINT-GERMAIN-L'HERM

adacl.pjj@wanadoo.fr / Tél. : 04 73 72 06 60

SIRET N° 779 271 915 000 18

Sommaire

I.	L'association à l'initiative du projet et les éléments de contexte	1
1.	Présentation de l'association, création, historique et contexte	1
2.	Objet déclaré de la structure	2
3.	Activités principales de l'association	2
4.	Les locaux de l'association :	3
	une utilisation et des horaires différents en fonction des actions et des publics	
5.	Implication/participation des habitants/adhérents	5
6.	Les personnes ressources de l'association (et organigrammes)	6
7.	Besoins repérés par l'association qui conduisent au développement du projet	8
8.	Description des relations avec les partenaires institutionnels	8
	et associatifs, les collectivités et autres	
II.	La présentation du territoire et le diagnostic social	11
1.	Le territoire d'intervention	11
2.	Les principales caractéristiques du territoire	12
3.	Les points forts et les points faibles du territoire	14
4.	Les constats partagés	16
III.	Les missions du projet social	17
1.	Le projet social	17
2.	Axe 1: Education : ouvrir une fenêtre sur le monde,	19
	soutenir, accompagner	
	-Fiche 1 : LUDO'CLAS, Accompagnement à la scolarité et ateliers pédagogiques	20
	-Fiche 2 : Sorties pédagogiques et culturelles (jeunes/familles)	21
	-Fiche 3 : Les grands-parents racontent et témoignent	22
	-Fiche 4 : Après-midis avec nos aînés	23
	-Fiche 5 : Ateliers d'échanges de savoirs	24
	-Fiche 6 : Projets citoyens	25
	-Fiche 7 : Petite enfance	27
	-Fiche 8 : Mercredi des internes	28
3.	Axe 2 : Appropriation du territoire	29
	-Fiche 9 : Fête des plantes sauvages	30
	-Fiche 10 : Découverte de notre milieu naturel	31
	-Fiche 11 : Découverte et valorisation du territoire	32
4.	Axe 3 : Participation à la dynamique du centre-bourg et à la vie associative	33
	-Fiche 12 : Initiatives citoyennes	34
	-Fiche 13 : Concerts et spectacles	35
	-Fiche 14 : Expositions	36
	-Fiche 15 : Festival du Haut-Livradois	37
	-Fiche 16 : Soutien aux événements locaux, animation estivale et vie au centre bourg	38
	(Et relais d'information locale)	
	-Fiche 17 : PAVA, point d'appui à la vie associative	39
	(Relais d'information et organisation de formations pour les bénévoles)	
	-Fiche 18 : La littérature s'invite au café	40
	(Première rencontre : Michel Bussi)	
IV.	Le budget prévisionnel de l'Espace de Vie Sociale	41

I. L'association à l'initiative du projet et les éléments de contexte

1. Présentation de l'association, création, historique et contexte

L'Association pour le Développement de l'Animation, de la Culture et des Loisirs, ADACL, a pour mission de :

- Favoriser la qualité des relations humaines et le bien-être des personnes
- Offrir des activités diversifiées dans le domaine de l'animation socioculturelle
- Participer en partenariat avec les acteurs publics et privés à la vie sociale et culturelle de son territoire

Créée le 20 janvier 1996, l'association est issue d'un comité des fêtes très actif. Elle existe grâce à l'implication et au dynamisme des bénévoles.

En quelques années, elle grandit, étend son champ d'action, multiplie les partenaires et diversifie ses activités : manifestations (Festival artistique et culturel du Haut-Livradois (depuis 40 ans !), Fête des champignons, Fête patronale, Fête des plantes sauvages), accompagnement à la scolarité, garderie, pause méridienne, Pass'Découverte pour les adolescents et accueil de loisirs.

En 2009, l'accueil de loisirs devient intercommunal (ALI) avec un financement de la Communauté de Communes du Haut-Livradois. L'association passe de trois à cinq salariés.

En 2013, l'accueil de loisirs prend en charge les Temps d'Activités Périscolaires sur l'ensemble des écoles du territoire. L'association compte désormais neuf salariés.

En janvier 2016, les salariés sont au nombre de dix et avec son équipe de bénévoles, l'ADACL propose de nombreuses animations et activités aux différents publics présents sur le territoire.

En mai 2016, le café en centre-bourg « Chez Colette » ferme. L'association prend une décision rapide pour que le village ne perde pas la licence IV et que le centre-bourg puisse continuer d'exister. Après le rachat de la licence IV, l'association doit trouver un local pour monter son café associatif, le souhait est évidemment de rester en centre-bourg. Le café « Chez Colette » n'est pas à louer, les possibilités ne sont pas nombreuses et les moyens de l'association restreints. Cependant l'association réussit à louer un bâtiment, composé d'un appartement et d'une petite boutique au rez-de-chaussée. Un formidable enthousiasme anime une équipe de treize bénévoles qui se forme pour l'occasion et réalise les travaux pour transformer la boutique en café ! Le chantier bénévole dure quinze jours seulement !

En juillet 2016, l'ADACL ouvre Le Colibri, café associatif ! C'est un exploit collectif et une formidable aventure ! Le Colibri a pour vocation de soutenir les actions de l'association et de maintenir et développer la vie en centre-bourg.

En septembre, la Communauté de Communes du Haut Livradois (CCHL) reprend en gestion directe l'accueil de loisirs, les temps d'activités périscolaires et le dispositif pour les adolescents (le Pass'Découverte) ; une partie des salariés changent d'employeur et sont « mutualisés ».

Courant 2017, avec la grande Communauté de Communes Ambert-Livradois-Forez, la mutualisation des salariés prend doucement fin et aujourd'hui un seul salarié reste mutualisé jusqu'à la fin de son contrat. Avec l'arrêt des contrats aidés et les changements de politique communale, l'ADACL a aujourd'hui un effectif réduit de moitié, voit ses subventions baisser et perd la pause méridienne des primaires et la garderie communale. L'association est cependant désireuse de trouver avec la commune et les acteurs du territoire de nouvelles façons d'œuvrer en faveur du lien social.

Depuis l'ouverture du café associatif, Le Colibri, l'ADACL a une présence en centre-bourg intensifiée. Le Colibri qui a pour vocation de soutenir les actions de l'association remplit pleinement ses objectifs : renforcer le lien social pour un mieux vivre ensemble, lutter contre l'isolement, permettre les initiatives citoyennes, offrir aux différents publics des activités et des services en s'adaptant aux spécificités de notre territoire. C'est donc assez naturellement que les membres de l'association ont envisagé un développement orienté vers un Espace de Vie Sociale.

L'association est soutenue par :

- *La Commune de Saint Germain l'Herm (une subvention pour les salaires et deux subventions pour le Festival et la Fête des plantes sauvages).*
- *La Caisse d'allocations Familiale (PSO pour l'accompagnement à la scolarité).*
- *La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (deux postes FONJEP, des subventions au projet).*
- *Le Conseil Départemental (aide au projet pour le Festival).*
- *Le Conseil Régional (aide au projet pour le Festival).*

2. **Objet déclaré de la structure**

Les statuts de l'association précisent son objet :

« Mettre sur la commune à la disposition de tous, des activités éducatives et récréatives contribuant à la formation sociale, économique, culturelle et physique de ses adhérents.

L'association se réserve également l'organisation de manifestations et d'opérations commerciales destinées au financement des différents projets. »

3. **Activités principales de l'association**

- ✓ Dispositif CLAS, accompagnement à la scolarité: aide aux devoirs et ateliers pédagogiques.
- ✓ Manifestations annuelles : Festival artistique et culturel du Haut-Livradois, Fête des plantes sauvages en Haut-Livradois, Fête de Noël et organisation ou participation à différentes manifestations en fonction des envies et des opportunités présentes sur le territoire.
- ✓ PAVA, Point d'Appui à la Vie Associative : accueil et formation des bénévoles.

- ✓ Café Associatif, Le Colibri : Exposition d'artistes locaux, concerts destinés à différents publics, initiatives citoyennes, ateliers ou soirées impulsés par des bénévoles et des habitants du territoire, accueil PAVA du vendredi, actions à destination des enfants, des jeunes, des adultes, des aînés... participation aux temps forts du territoire : brocante, fête patronale, marché du jeudi... (Voir programmes en annexe).

4. **Les locaux de l'association : une utilisation et des horaires différents en fonction des actions et des publics**

- ✓ Le bureau administratif mis à disposition par la commune est situé en centre-bourg dans les locaux de la mairie.
- ✓ La maison de l'animation et la salle polyvalente situées en face de l'école primaire et du collège sont mises à disposition par la commune. La maison de l'animation comprend une médiathèque, trois salles et une cuisine. L'association organise :

A la maison de l'animation :

- L'accompagnement à la scolarité et des ateliers pour les enfants et les jeunes, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h pendant les périodes scolaires.
- Des animations ponctuelles pour les familles.

A la salle polyvalente :

- La séance de multisports pour les enfants le lundi de 16h à 18h30.
- Le Festival artistique et culturel du Haut-Livradois en été.

- ✓ La salle culturelle de la mairie est mise à disposition par la commune sur demande. L'association y organise ponctuellement :
 - Des concerts ou des expositions.
 - Des marchés de producteurs ou d'artisans lors de la Fête des plantes sauvages ou de la Fête de Noël.

- ✓ Le Colibri, café associatif de l'ADACL, fait partie d'un bâtiment loué par l'association. Le bâtiment comprend à l'arrière un appartement que l'association attribue en priorité à un de ses salariés. Le Colibri se trouve au rez-de-chaussée en centre-bourg sur une rue commerçante à proximité de la mairie, d'une des deux épiceries du bourg, de la boulangerie et d'un atelier-boutique de couture. Au 1^{er} étage, une belle pièce avec une cuisine et au 2^{ème} étage, un bureau, sont utilisés par les salariés ou ponctuellement par les adhérents. Seul, le rez-de-chaussée où se trouve le café associatif est ouvert au public.

Le Colibri est ouvert au public :

- Hors saison, tous les matins du mardi au samedi de 9h à 13h, le vendredi et/ou le samedi soir de 17h à 20h. Animations et concerts sont proposés une à deux fois par mois, le café ferme alors plus tard.
- Pendant les vacances scolaires sauf l'été, tous les matins du mardi au samedi de 9h à 13h et de 17h à 21h. Animations et concerts sont proposés une fois par semaine, le café ferme alors plus tard.
- L'été, tous les jours du lundi au samedi de 9h à 22h. Animations et concerts sont proposés une fois à deux fois par semaine et le café peut alors fermer plus tard.
- Toute l'année à chaque temps fort du village, fêtes, foires, brocantes...
- Tout au long de l'année, pour soutenir une initiative citoyenne (soirée découverte des cultures et du monde par exemple)

Toute l'année, la permanence du dimanche matin est assurée par les bénévoles.

Lorsque le café est ouvert au public, il n'y a aucune obligation de consommer. On peut venir juste pour discuter, lire, jouer aux échecs ou aux cartes ou simplement réchauffer son déjeuner et le partager avec des amis. Une nouvelle exposition est présentée chaque mois.

Le Colibri accueille un public spécifique (le débit de boisson n'est pas assuré) :

- Lors des ateliers d'échanges de savoirs
- Pour accueillir les internes du collège un mercredi par mois pour une après-midi jeux ou découverte.
- Pour soutenir une initiative citoyenne.
- Lors des « soirées adhérents ».
- Pour certaines animations à destination des familles.

En fonction du public accueilli, le café adapte son fonctionnement en utilisant ou non sa Licence IV.

5. **Implication/participation des habitants/adhérents**

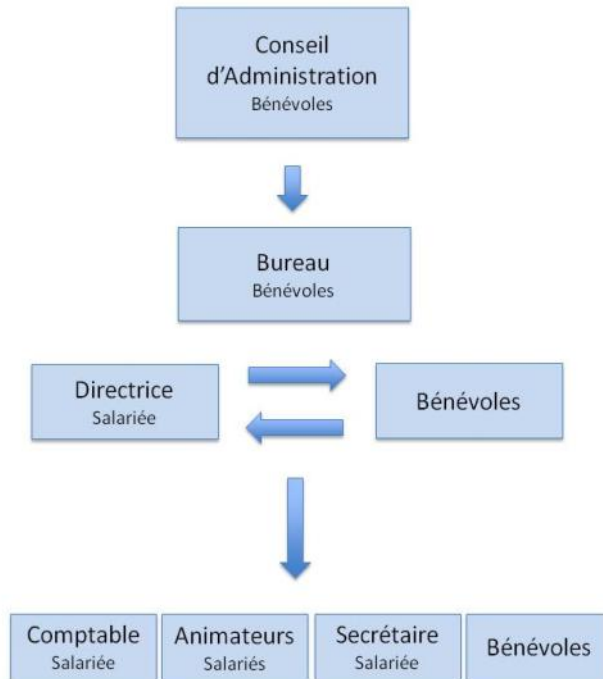
Adhérents ADACL : 201
St Germinois(es) : 86
Résidents secondaires : 11
Autres : 104

Les habitants du territoire (de 13 ans à 80 ans !) se sont mobilisés pour participer au projet et créer un comité de pilotage pour le projet d'Espace de Vie Sociale.

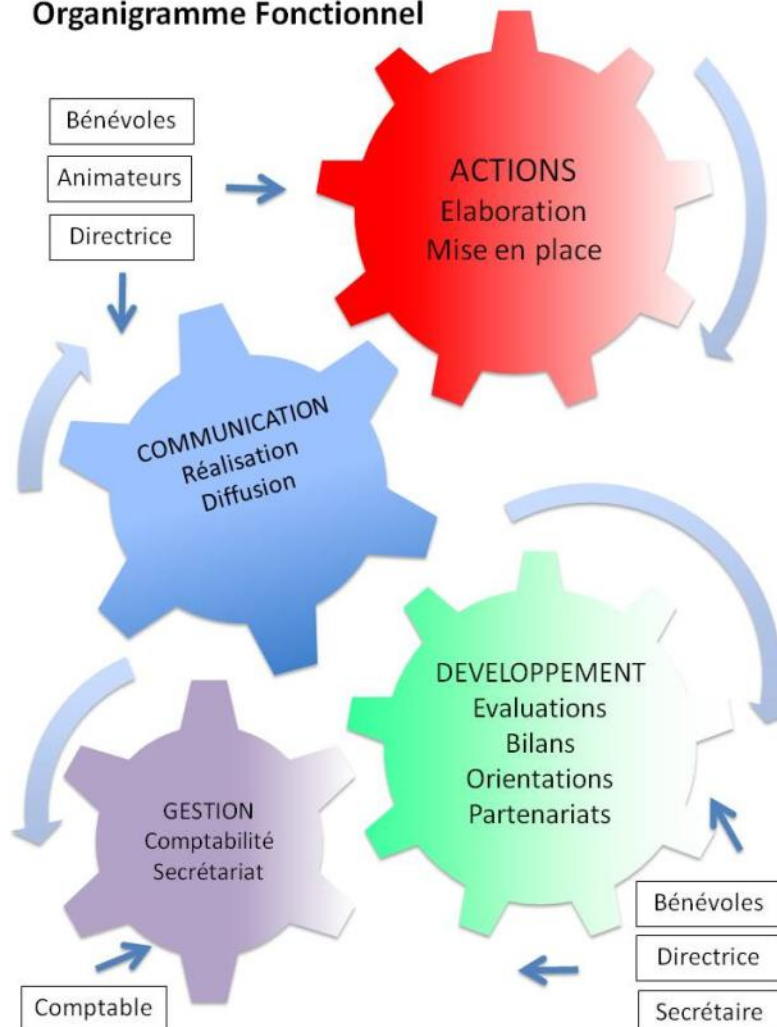
	Les noms sont volontairement masqués.

6. Les personnes ressources de l'association

Organigramme hiérarchique



Organigramme Fonctionnel



Les forces vives de l'ADACL :

Statut	Fonction	Missions	Nature du contrat
Permanent	Directrice et référent du projet EVS	Gestion et développement de l'association, gestion des activités, gestion du personnel.	91h par mois
Permanent	Secrétaire	Administratif, dossier de subventions, accompagnement à la scolarité.	94h par mois
Permanent	Comptable	Comptabilité	6h par mois
Contrat aidé mis à disposition par la Communauté de communes	Animatrice	Accompagnement à la scolarité, animation du café associatif et des manifestations, diffusion de la communication.	73h par mois
Service Civique	Animateur	Accompagnement à la scolarité, animation du café associatif et des manifestations, réalisation des supports de communication.	78h par mois
Service Civique		Animations et nouveaux projets	78h par mois
Bénévoles	Dirigeants	Prise de décision, gestion de l'association	380h par an
Bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> - Commission café associatif - Commission jeunesse - Commission festival - Commission fête des plantes - Comité de pilotage EVS 	Développement et mise en place des projets.	688h par an

7. **Besoins repérés par l'association qui conduisent au développement du projet**

L'association présente sur le territoire depuis 1996 a repéré différents besoins qui seront confrontés et complétés suite au diagnostic réalisé par le comité de pilotage :

- ✓ Favoriser le lien social et la solidarité
- ✓ Maintenir la vie en centre-bourg
- ✓ Développer les actions à destination des différents publics sur un territoire éclaté
- ✓ Mieux agir en partenariat avec les associations locales

Après plus de 20 ans d'expériences et d'échanges avec les familles du territoire, l'ADACL a forcément repéré des besoins sur le territoire auxquels elle s'est efforcée de répondre par les actions et les activités mises en place. Elle est très enthousiaste aujourd'hui à l'idée de développer un projet d'Espace de Vie sociale avec les habitants et les acteurs du territoire et pouvoir ainsi affiner et compléter son repérage des besoins à celui qui sera fait ensemble et avec le comité de pilotage (parties II, III et IV de ce dossier).

8. **Description des relations avec les partenaires institutionnels et associatifs, les collectivités et autres**

La commune de Saint Germain l'Herm est le premier partenaire de l'association. Depuis sa création en 1996, la commune soutient activement l'ADACL. La mise à disposition d'un bureau à la mairie et de la maison de l'animation permet à l'association d'œuvrer pour le lien social. Une subvention au fonctionnement conséquente a pérennisé les actions proposées. Des subventions au projet ont notamment facilité le développement du Festival artistique et culturel du Haut-Livradois et de la Fête des plantes sauvages, deux manifestations désormais réputées sur le territoire. Les liens entre la commune et l'association ont toujours été très étroits. Entre 1996 et 2016, le maire était membre du Conseil d'Administration de l'association garantissant ainsi un travail au plus près des besoins de la population. Depuis 2017, suite à un changement de politique, les financements sont priorisés différemment, mais la commune accompagne toujours l'association. Deux membres du Conseil Municipal font partie du Conseil d'Administration.

Entre 2009 et 2016, la Communauté de Communes du Haut-Livradois devient un partenaire privilégié de l'association, marquant ainsi un élargissement du territoire d'intervention de l'association et une augmentation des bénéficiaires de ses actions. Une subvention importante permet à l'association de mettre en place des actions de qualité à destination de la jeunesse jusqu'en septembre 2016, date à laquelle La Communauté de Communes du Haut-Livradois prend en charge directement l'accueil de loisirs, les Temps d'Activités Périscolaires et le dispositif pour les adolescents. Fin 2017, la Communauté de Communes Ambert-Livradois-Forez exprime le souhait de soutenir l'association dans la mise en place d'actions culturelles et sociales dans le cadre de l'EVS.

Le Conseil Régional et le Conseil Départemental soutiennent depuis plusieurs années le Festival artistique et culturel du Haut-Livradois. Une aide au projet annuelle assure à l'association une programmation de qualité reconnue sur le territoire.

Les communes voisines de Condat-lès-Montboissier, Vernet-la-Varenne, Saint-Bonnet-le-Bourg et Saint-Bonnet-le-Chastel participent régulièrement au Festival artistique et culturel du Haut-Livradois. Des concerts, des balades artistiques ou des ateliers sont ainsi organisés sur notre territoire en collaboration avec ces communes partenaires.

Depuis plus de dix ans, La Caisse d'Allocations Familiales cofinance un dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité animé par l'association. Elle soutenait également, via la Prestation de Service Ordinaire, l'accueil de loisirs et les temps d'activités périscolaires jusqu'en 2016. La CAF accompagne donc l'association depuis longtemps, des échanges réguliers guident la mise en œuvre d'actions répondant aux besoins exprimés par les jeunes et leurs familles. Très rapidement après l'ouverture du café associatif, la CAF a identifié les actions menées comme proches de celles d'un Espace de Vie Sociale et a encouragé l'association à réunir un comité de pilotage pour travailler sur ce projet.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale est présente aux côtés de l'association depuis de nombreuses années. Par le biais du Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire et le financement de deux postes FONJEP, (*dispositif qui contribue à l'emploi de salariés permanents qualifiés au sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire*), la DDSC a grandement contribué au développement de l'association et la soutient dans la mise en place d'actions nouvelles répondant aux besoins sociaux repérés sur son territoire rural. Des aides aux projets ont également porté des initiatives notamment sur les thèmes « égalité filles-garçons » et « se sentir bien à l'école ».

La MSA, partenaire sur les anciennes actions accueil de loisirs et temps d'activités périscolaires, versait une prestation de service pour les bénéficiaires adhérents. Elle se mobilise cette année pour soutenir la mise en place d'un Espace de Vie Sociale en milieu rural avec des aides au projet et au fonctionnement.

A partir de 2016, les liens entre le collège Gaspard des Montagnes et l'ADACL se sont resserrés : suivi et échanges réguliers autour de l'accompagnement à la scolarité, mise en place du « mercredi des internes » au café associatif et souhait de travailler ensemble sur des projets à destination des jeunes sur le territoire.

Depuis 2006, l'ADACL a tissé avec l'EHPAD de Saint Germain l'Herm des liens qui reflètent une volonté commune d'agir pour le bien-être de nos aînés et leur place dans la communauté. De nombreuses actions à destination des aînés et à visée intergénérationnelle sont organisées ensemble.

L'Amicale Laïque de Saint Germain l'Herm et l'ADACL ont développé au fil des ans une amitié associative, prêt de matériels et d'équipements, édition de supports de communication, animation d'ateliers pour la Fête des plantes avec les primaires du dispositif CLAS ou spectacles pour les enfants à la Fête de Noël.

Dans le cadre du Point d'Appui à la Vie Associative et de la formation des bénévoles, l'ADACL a construit, avec l'association La brèche, un partenariat très solide. Par ailleurs, sa présence, son

écoute et son accompagnement, lors des étapes importantes de la vie associative de l'ADACL et notamment lors de l'élaboration du projet social de l'EVS, ont été et sont encore très précieux.

L'ADACL fait partie du réseau des Points d'Appui à la Vie Associative, elle est donc en contact avec d'autres associations et les bénévoles du territoire. Organisation de rencontres ou de formation (avec le soutien du Fonds pour le Développement de la Vie Associative), les occasions d'échanger et de faire ensemble sont multiples.

Depuis l'ouverture du Colibri, les échanges sont également plus nombreux avec le réseau des cafés associatifs, autour de la programmation notamment.

L'association est également membre de la Fédération des Associations Laïques du Puy-de-Dôme.

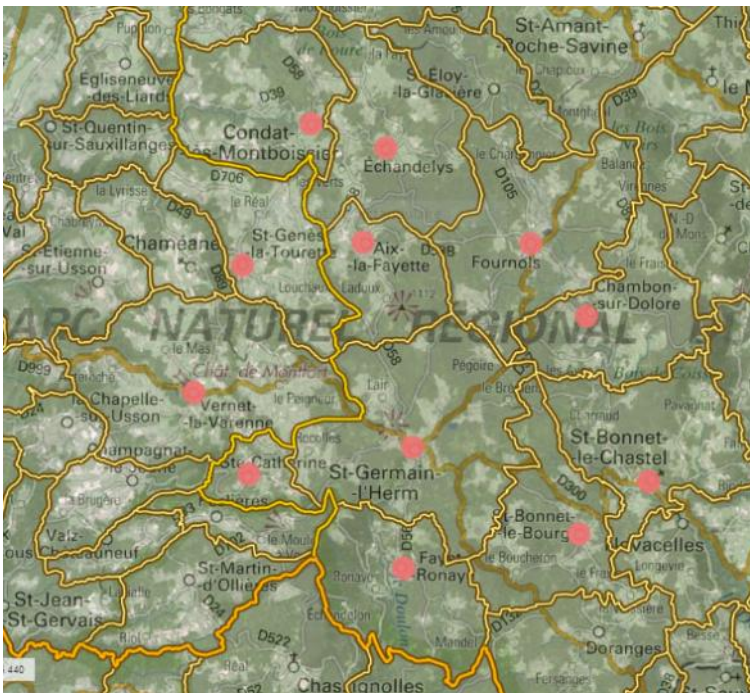
Depuis plus de vingt ans, l'ADACL a développé des relations avec les collectivités, les associations et les différents acteurs de la vie locale. On fait toujours mieux ensemble et avec !

C'est la raison pour laquelle l'association s'efforce de cultiver le lien et de multiplier les occasions de travailler ensemble. Le soutien de longue date des institutionnels est précieux, il permet de tenir, de continuer à échanger pour trouver de nouvelles façons d'agir et aussi d'avoir les retours d'expérience en accédant à un réseau plus large.

I. La présentation du territoire : du diagnostic social aux axes d'intervention

Le diagnostic de territoire a été fait par le comité de pilotage à partir des statistiques de l'INSEE, du diagnostic réalisé par la CCHL et d'entretiens avec la population. Les sources INSEE et celles du diagnostic de la CCHL sont présentées en annexes.

1. Le territoire d'intervention



Notre territoire d'intervention est la commune de Saint Germain l'Herm et un périmètre de 12 communes (points roses sur la carte) regroupant en 2014: 1846 habitants.

Cependant, nos usagers viennent également des communes voisines, notamment de la Communauté de Communes Ambert-Livradois-Forez, et plus spécifiquement de l'ancienne Communauté de Communes du Haut-Livradois.

2. Les principales caractéristiques du territoire

Etat des lieux (voir annexes STG et annexes CCHL)

- Saint Germain l'Herm

Le village de Saint Germain l'Herm dans le département du Puy-de-Dôme en Auvergne est chef lieu de canton jusqu'en 2014, il intègre la Communauté de Communes du Haut-Livradois en 1999 et au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Ambert-Livradois-Forez (qui regroupe 7 communautés de communes). Saint Germain l'Herm fait partie du Parc Naturel Régional Livradois-Forez.



Géographie

La commune de Saint Germain l'Herm, 483 habitants, se situe sur les Monts du Livradois à 1050 mètres, au Sud-Est du département du Puy-de-Dôme. Ancien chef lieu de canton, elle fait partie maintenant du canton "Les Monts du Haut Livradois".

Zone de moyenne montagne, le territoire du Livradois Forez se trouve entre la plaine de la Limagne au Nord, la vallée de l'Allier à l'Ouest, les Monts du Forez à l'Est qui le séparent de la vallée de la Loire et de la région Rhône-Alpes. On peut se représenter cette zone de moyenne montagne sous la

forme d'un plateau allongé, peu accidenté, avec une élévation centrale portant quelques sommets autour de mille mètres. Ce territoire se caractérise par l'importance de sa couverture forestière (65% de sa superficie). Les villes d'Ambert, Issoire, Brioude et La Chaise Dieu sont distantes de vingt-cinq à trente kilomètres.

La commune de Saint Germain l'Herm comprend 43 lieux-dits, un territoire éclaté sur plus de 36 km². Elle est l'une des 38 communes appartenant au canton "Les Monts du Livradois".

Source ; site web de la mairie

- CCHL (ancienne Communauté de Communes du Haut-Livradois)

Il nous a semblé pertinent d'intégrer dans notre état des lieux l'ancienne Communauté de Communes du Haut-Livradois qui comprend partie de nos usagers. Les données détaillées présentées en annexe proviennent de l'Insee et surtout du Projet de Territoire réalisé par l'ancienne Communauté de Communes du Haut-Livradois en 2015.



Géographie

Au cœur du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, la Communauté de communes du Haut-Livradois (CCHL), regroupe 15 communes sur deux cantons.

3. Les points forts et les points faibles du territoire

Points forts / Atouts	Points faibles / faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Richesse et diversité de la flore de notre territoire... Richesse du patrimoine forestier, faune, flore et savoir-faire. - Fort potentiel en randonnées tourisme vert - Offre touristique importante, plus d'offres que de demandes en termes d'hébergements 	<ul style="list-style-type: none"> - Dont les habitants n'ont pas toujours conscience ! - Pour certains la forêt n'est qu'une ressource économique - Pas assez de mise en valeur du territoire - Accueil touristique pas assez développé
<ul style="list-style-type: none"> - Plateau à mi chemin entre Issoire et Ambert - Réseau routier correct et entretenu 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire mal desservi - Éloignement administratif (noyé dans la nouvelle organisation du territoire) - Éloignement des bassins de vie - Connexion internet bien améliorée mais encore un peu faible
<ul style="list-style-type: none"> - Richesse des services et équipements - Vie économique pour 500 habitants, des commerces et artisans en nombre. - Grand tissu associatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Désertification du centre-bourg - Peu de partenariat inter associatif
<ul style="list-style-type: none"> - Maisons secondaires réinvesties par des jeunes retraités plusieurs mois dans l'année 	<ul style="list-style-type: none"> - Vieillesse de la population - Habitats dispersés - Beaucoup de logements vacants depuis longtemps. Faible occupation des bâtiments (15%). Peu de parc locatif - Village à deux vitesses (autant de résidences secondaires que principales) - 30% d'inactifs (15 à 64 ans) - Beaucoup de gens âgés et seuls

<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'aînés sur notre territoire et présence d'un EHPAD, avec une animatrice socioculturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nos aînés sont isolés. - Il n'est pas toujours facile pour les aînés habitant chez eux de partager des temps d'animation avec les résidents de l'EHPAD.
<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS) existant depuis plusieurs années au sein de l'association, les familles nous connaissent, les établissements scolaires aussi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'information sur l'orientation - Tous les enfants ne sont pas scolairement suivis à la maison. - Niveau de diplôme peu élevé (STG 16%, CCHL 18%, France 27%) les jeunes diplômés quittent le territoire pour un bassin d'emploi plus adapté. - Décrochage scolaire - Les enfants, les jeunes et leurs familles n'ont pas toujours la possibilité de profiter des propositions culturelles offertes sur Issoire, Ambert ou Clermont. - Faible présence de nourrissons et de petits enfants sur le territoire et faible présence d'assistantes maternelles. Les structures à destination de la petite enfance ne sont donc pas des structures de proximité.
<ul style="list-style-type: none"> - Public intergénérationnel. Différents types de savoirs présents sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de partage. Manque d'activités.
<p>Richesse humaine sur notre territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de résidents d'origines diverses. - Envie de défendre son territoire, attachement fort au territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Une jeunesse connectée et moins ouverte sur le monde - La notion d'appartenance à un territoire peut parfois poser des difficultés d'intégration.
<ul style="list-style-type: none"> - Présence importante de plasticiens sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de propositions culturelles qu'en ville, participation locale assez réduite aux manifestations (cinéma, spectacle,...)

4. Les constats partagés

Il y a ...

... du précieux et du fragile

... de l'inquiétude et de l'initiative

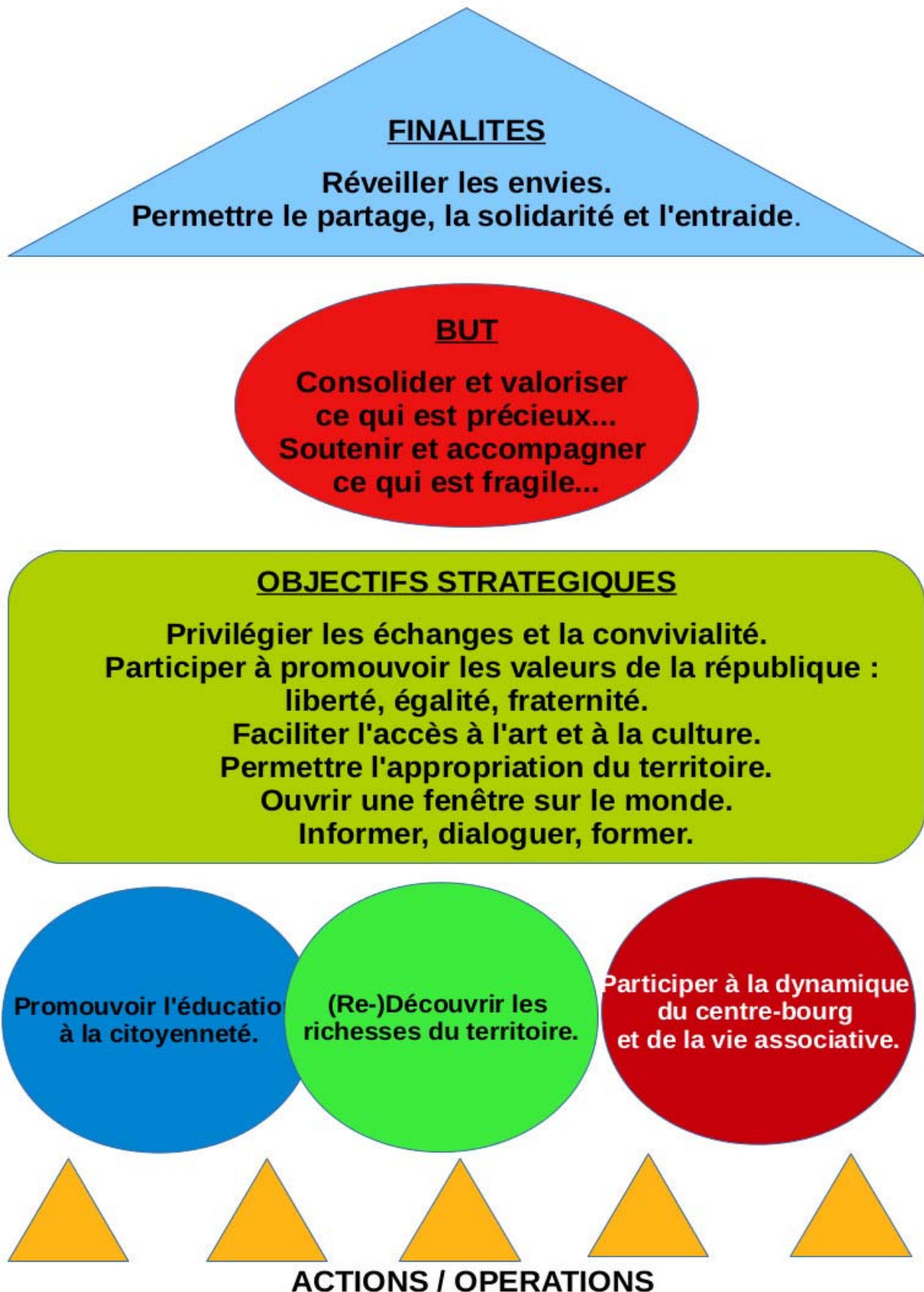
sur notre territoire

L'analyse des données relatives à notre territoire (présentées en annexe), nos entretiens avec la population et l'analyse des points forts et des points faibles que nous avons identifiés nous amènent à poser des constats :

- ✓ Dans notre milieu rural, vivre ensemble et partager n'est pas forcément évident. Notre territoire est éclaté, les distances à parcourir sont souvent un frein aux déplacements nécessaires pour se retrouver et faire ensemble. Développer une structure de proximité est donc très important pour permettre le lien social et maintenir des services à la population.
- ✓ On n'a pas toujours le recul suffisant pour apprécier la richesse de son territoire. On exploite bien entendu son territoire pour y développer une vie économique, mais on n'a pas toujours conscience de la nécessité de bien connaître et de prendre soin de son territoire pour mieux transmettre ses richesses à nos jeunes.
- ✓ Notre territoire n'est plus une grande destination de tourisme, cependant il accueille encore un peu de « tourisme vert » et on note aussi un grand nombre de personnes en résidence secondaire. L'accueil et l'intégration de ces populations à la population locale pourrait être améliorés. La mise en valeur de notre territoire pourrait permettre de développer son attractivité.
- ✓ On relève sur notre commune une richesse de services et d'équipements, de commerces et d'artisans et la présence d'un tissu associatif important, héritage de notre ancien statut de chef-lieu de canton. Le maintien de cette richesse reste fragile. Les occasions de faire ensemble sont toujours trop rares. Multiplier les actions collectives et unifier nos forces est un moyen de lutter contre la désertification du centre-bourg et de participer à la dynamique du territoire.

II. Les missions du projet social: des axes d'intervention au plan d'actions

1. Le projet social



REVEILLER LES ENVIES, PERMETTRE LE PARTAGE, LA SOLIDARITE ET L'ENTRAIDE

AXE 1

EDUCATION : OUVRIR UNE FENETRE SUR LE MONDE, SOUTENIR, ACCOMPAGNER

Objectifs généraux

- Bien vivre sa scolarité. Jouer, expérimenter, apprendre
 - Ouvrir l'esprit, informer, dialoguer
 - Développer l'esprit critique
 - Trouver et prendre sa place
- Permettre les rencontres entre jeunes et/ou entre parents
 - Découvrir et transmettre
- Faciliter l'accès à l'art et à la culture

Résultats attendus

- Confiance en soi, éviter le décrochage scolaire,
 - Découvertes et progrès
 - Convivialité. Exister
- Un autre regard, une prise de conscience
 - Epanouissement personnel
- Encourager le respect des personnes

Actions

- Fiche 1 : LUDO'CLAS, Accompagnement à la scolarité et ateliers pédagogiques
- Fiche 2 : Sorties pédagogiques et culturelles (jeunes/familles)
- Fiche 3 : Les grands-parents racontent et témoignent
- Fiche 4 : Après-midis avec nos aînés
- Fiche 5 : Ateliers d'échanges de savoirs
- Fiche 6 : Projets citoyens
- Fiche 7 : Petite enfance
- Fiche 8 : Mercredi des internes

AXE 2

APPROPRIATION DU TERRITOIRE

Objectifs généraux

- Mieux connaître pour mieux valoriser
 - Se créer des souvenirs
- Appartenir à un groupe, créer des ponts

Résultats attendus

- Apprécier son lieu de vie
 - Mieux se comprendre
 - Chantiers d'entraide
- Envie de partager et de faire découvrir son territoire
- Accueillir et accepter l'autre, l'étranger
 - Tourisme

Actions

- Fiche 9 : Fête des plantes sauvages
- Fiche 10 : Découverte de notre milieu naturel
- Fiche 11 : Découverte et valorisation du territoire

AXE 3

PARTICIPATION À LA DYNAMIQUE DU CENTRE-BOURG ET À LA VIE ASSOCIATIVE

Objectifs généraux

- Partager, s'entraider et vivre ensemble
 - Contribuer à la vie économique
 - Favoriser le lien social
 - Renforcer le tissu associatif
 - Dynamiser la saison estivale
 - Lutter contre l'isolement

Résultats attendus

- Etre un acteur de la vie locale
- Participer à l'attractivité du centre-bourg
- Que l'art et la culture touche un plus grand nombre

Actions

- Fiche 12 : Initiatives citoyennes
- Fiche 13 : Concerts et spectacles
- Fiche 14 : Expositions
- Fiche 15 : Festival du Haut-Livradois
- Fiche 16 : Soutien aux événements locaux, animation estivale et vie au centre bourg (Et relais d'information locale)
- Fiche 17 : PAVA, point d'appui à la vie associative (Relais d'information et organisation de formations pour les bénévoles)
- Fiche 18 : La littérature s'invite au café (Première rencontre : Michel Bussi)

2. AXE 1 :

EDUCATION :

OUVRIR UNE FENETRE SUR LE MONDE,

SOUTENIR, ACCOMPAGNER

Objectifs généraux

- Bien vivre sa scolarité. Jouer, expérimenter, apprendre
 - Ouvrir l'esprit, informer, dialoguer
 - Développer l'esprit critique
 - Trouver et prendre sa place
 - Permettre les rencontres entre jeunes et/ou entre parents
 - Découvrir et transmettre
 - Faciliter l'accès à l'art et à la culture

Résultats attendus

- Confiance en soi, éviter le décrochage scolaire
 - Découvertes et progrès
 - Convivialité
 - Exister
- Un autre regard, une prise de conscience
 - Epanouissement personnel
- Encourager le respect des personnes
 - Renforcer l'amitié

Actions

- Fiche 1 : LUDO'CLAS, accompagnement à la scolarité et ateliers pédagogiques
- Fiche 2 : Sorties pédagogiques et culturelles (jeunes/familles)
- Fiche 3 : Les grands-parents racontent et témoignent
- Fiche 4 : Après-midis avec nos aînés
- Fiche 5 : Ateliers d'échanges de savoirs
- Fiche 6 : Projets citoyens
- Fiche 7 : Petite enfance
- Fiche 8 : Mercredi des internes

INTITULE DE L'ACTION

LUDO'CLAS

Action à poursuivre, existe depuis 2001

Constats / Atouts - Faiblesses

Décrochage scolaire. Tous les enfants ne sont pas scolairement suivis à la maison. Le dispositif CLAS existe depuis plusieurs années au sein de l'association, les familles nous connaissent, les établissements scolaires aussi.

Objectifs opérationnels

Développer la confiance en soi.

Apprendre à travailler et à s'organiser.

Découvrir.

Progresser.

Se respecter et respecter les autres.

Critiquer, apprendre à débattre, donner son avis, apprendre à développer l'oralité.

Descriptif de l'action

Trois jours par semaine : aide aux devoirs primaires, aide aux devoirs collégiens, ateliers pédagogiques primaires, ateliers pédagogiques collégiens.

Sorties pédagogiques deux à trois fois dans l'année.

Public visé

Primaires et collégiens scolarisés sur Saint Germain l'Herm.

Echéancier

En place depuis 2001 durant la période scolaire.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Une équipe de salariés et de bénévoles.

Soutien de la commune et de la CAF (dispositif CLAS).

Partenariat avec le collège et avec certains instituteurs.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Evaluation des progrès tant scolaires que sur le plan de la confiance en soi, de la maturité et de l'épanouissement personnel.

Evaluation des outils méthodologiques et pédagogiques mis en place.

Evaluations faites en équipe et avec nos partenaires.

INTITULE DE L'ACTION

SORTIES PEDAGOGIQUES ET CULTURELLES

Nouvelle action

Constats / Atouts - Faiblesses

Niveau de diplôme peu élevé (STG 16%, CCHL 18%, France 27%) les jeunes diplômés quittent le territoire pour un bassin d'emploi plus adapté.

Décrochage scolaire.

Les enfants, les jeunes et leurs familles n'ont pas toujours la possibilité de profiter des propositions culturelles offertes sur Issoire, Ambert ou Clermont.

Objectifs opérationnels

Découvrir ensemble, apprendre en s'amusant, sortir du village et aller un peu plus loin.

Descriptif de l'action

Les animateurs et les bénévoles organisent 3 ou 4 fois dans l'année des sorties les mercredis, les samedis, un week-end, en période scolaire ou pendant les vacances.

L'idée est de profiter des différentes manifestations culturelles dans le Puy-de-Dôme et de proposer également des moments conviviaux à vocation pédagogique.

Public visé

Enfants, jeunes, familles du territoire.

Echéancier

2018, week-end et après-midis tout au long de l'année.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Animateurs salariés et bénévoles.

Transports.

Coût des sorties.

Collation.

Eventuel hébergement et repas pour un week-end.

Partenariat avec l'école primaire et le collège.

Pour certaines sorties soutien de la CAF dans le cadre du dispositif CLAS.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Nombre de participants aux sorties.

Implication des familles.

Evaluation des impacts de la sensibilisation à la culture chez les enfants et les jeunes.

INTITULE DE L'ACTION

LES GRANDS-PARENTS RACONTENT ET TEMOIGNENT

Nouvelle action

Constats / Atouts – Faiblesses

Beaucoup d'aînés sur notre territoire et présence d'un EHPAD.
Nos aînés sont isolés.

Objectifs opérationnels

Permettre à nos aînés de s'exprimer et à nos enfants d'en profiter.
Besoin de transmettre, de faire passer son savoir son expérience, de partager ses souvenirs, sa sagesse, son patrimoine de coutumes.
Permettre à nos enfants de poser des questions sur toutes ces richesses partagées.

Descriptif de l'action

Après-midis au café associatif avec nos aînés, nos enfants et leurs parents.
Les après-midis peuvent être organisés autour de thèmes particuliers, la lecture d'un conte ou un témoignage peut amorcer l'échange.

Public visé

Les aînés, les enfants et les parents de notre territoire.

Echéancier

Première rencontre au printemps 2018.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

1 salarié, 1 bénévole.
Partenariat avec l'EHPAD.
Une collation par après-midi.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Nombre de participants.
Nombre de rencontres annuelles.
Qualité des échanges.

INTITULE DE L'ACTION

APRES-MIDIS AVEC NOS AINES

Action à poursuivre, existe depuis 2017

Constats / Atouts – Faiblesses

Beaucoup d'aînés sur notre territoire et présence d'un EHPAD avec une animatrice socioculturelle. Nos aînés sont isolés ou en institution.

Il n'est pas toujours facile pour les aînés habitant chez eux de partager des temps d'animation avec les résidents de l'EHPAD.

Objectifs opérationnels (pour pouvoir servir l'objectif général)

Permettre à nos aînés de sortir de chez eux et/ou de l'institution pour partager un moment convivial.

Descriptif de l'action

Après-midis au café associatif avec nos aînés qu'ils soient en institution ou non.

A chaque après-midi une animation est proposée : accordéon, musique ou chant avec un intervenant, jeux de cartes ou de plateau, ...

Public visé

Les aînés de notre territoire.

Echéancier

En place depuis 2017, 5 fois par an.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

1 salarié.

Partenariat avec l'EHPAD.

Une collation par après-midi.

Prestations des intervenants.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Nombre de participants.

Qualité des échanges.

Evaluation de la satisfaction des participants avec l'animatrice de l'EHPAD.

INTITULE DE L'ACTION

ATELIER D'ECHANGES DE SAVOIRS

Action à poursuivre, existe depuis 2017

Constats / Atouts - Faiblesses

Public intergénérationnel.

Différents types de savoirs présents sur le territoire

Manque de partage. Manque d'activités.

Objectifs opérationnels

Permettre les initiatives et les envies de partage.

Permettre l'acquisition de compétences par la transmission.

Descriptif de l'action

Ateliers : cuisine, couture, bois, poterie, dessin, peinture, jardinage, informatique, création numérique,...

Public visé

Tout public local.

Echéancier

Atelier création numérique mis en place septembre 2017.

Analyse des besoins et des envies durant l'hiver et l'été 2018 pour les prochains ateliers.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Equipe de bénévoles.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Nombre d'ateliers mis en place.

Nombre de participants aux ateliers.

Evaluation des ressentis : valorisation du "transmettant", satisfaction des participants.

Constats / Atouts - Faiblesses

Participer à promouvoir les valeurs de la République nous semble être une nécessité.

Objectifs opérationnels

Se côtoyer, réfléchir ensemble, témoigner, faire ensemble, mieux se connaître et se comprendre, apporter des éclairages et des outils pour mieux comprendre et accompagner.

Descriptif de l'action

L'équipe souhaite proposer des animations autour du thème de la citoyenneté.

Les projets se définissent ensemble en fonction des constats et des besoins relevés sur le territoire par notre équipe de salariés, de bénévoles et par nos partenaires.

Les deux premiers projets mis en place seront :

✓ « L'Égalité filles-garçons ».

En effet le sexisme, les violences faites aux femmes, la place de la femme en milieu rural sont des thèmes que nous souhaitons aborder.

Cependant, en milieu rural ces thèmes ne sont pas toujours très mobilisateurs. Nous souhaitons donc organiser, autour de ce thème, des moments festifs et conviviaux incitant au partage et à l'échange.

Nous proposons, pour différentes tranches d'âges, enfants, jeunes, adultes, aînés, différentes animations sur le thème: une séance de théâtre forum, un stage de danse Hip Hop, un stage de vidéo, un atelier de dessin, des rencontres et des témoignages. Le travail sera mis en commun pour monter une exposition sur « un regard intergénérationnel sur l'égalité filles-garçons et femmes-hommes » et réaliser un clip qui seront présentés lors d'un vernissage au café associatif.

✓ « Se sentir bien à l'école ».

Les troubles de l'apprentissage, encore mal connus sur notre territoire, sont parfois à la source de discriminations vécues par les enfants à l'école.

Au sein de notre café associatif, nous proposons trois rencontres dans l'année avec des professionnels ou des associations pour mieux faire connaître ces troubles aux parents ou à toute personne accompagnant les jeunes dans leur vie ou leur parcours.

Une exposition destinée aux enfants sera installée à la maison de l'animation et proposée aux scolaires.

Le harcèlement est une pratique discriminatoire qui existe au sein des écoles de notre territoire (différence, homophobie, racisme, rapport de force, phénomène de groupe...). Nous proposerons aux jeunes et en particulier aux jeunes internes du collège, accueillis un mercredi par mois dans notre café associatif, une séance de théâtre forum sur le thème du harcèlement.

Ils participeront au montage d'une exposition installée à la maison de l'animation ou au collège.

Public visé

Pour les vernissages et les expositions: tous les habitants du territoire quels que soient leur âge, leur sexe, leur culture.

Pour les séances de théâtre forum, les stages de danse et vidéo et l'atelier de dessin : une dizaine de jeunes du territoire âgée entre 7 et 15 ans quels que soient leur sexe et leur culture

Pour les rencontres avec les professionnels et les associations : une quinzaine d'adultes.

Echéancier

Vacances de Toussaint, vacances de Pâques, week-end ou soirées en semaine au printemps.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Les prestations théâtre forum, danses, vidéo et dessin avec une petite collation pour les participants, impressions et matériels pour l'exposition et le clip.

Les prestations des professionnels sur les troubles de l'apprentissage.

Les animateurs et bénévoles de l'association ainsi que les partenaires école et collège.

Soutien de la DDCS sur certains projets citoyens.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Nombre de participants aux actions, nombre de filles-femmes, nombre de garçons-hommes.

Implication des partenaires, collège et associations.

Nombre de projets mis en place sur l'année.

Nombre de participants aux vernissages.

Nombre de visiteurs des expositions.

Les retours exprimés, la qualité des échanges provoqués.

Évaluation par l'équipe d'animation.

Constats / Atouts - Faiblesses

Faible présence de nourrissons et de petits enfants sur le territoire et faible présence d'assistantes maternelles.

Les structures à destination de la petite enfance ne sont donc pas des structures de proximité.

Objectifs opérationnels

Permettre les rencontres.

Descriptif de l'action

Proposer sur notre territoire un relais des actions du LAEP d'Ambert Lilomino.

Public visé

Jeunes parents et jeunes enfants.

Echéancier

A définir.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Une équipe de salariés et de bénévoles.

Partenariat avec L'animatrice de Lilomino et la responsable du RAM d'Arlanc.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Fréquentation.

Nombre d'animation mises en place.

Qualité des échanges.

Implication des familles.

INTITULE DE L'ACTION

LES MERCREDIS DES INTERNES

Action à poursuivre, existe depuis 2017

Constats / Atouts - Faiblesses

Internat du collège, les jeunes préfèrent être sur leur téléphone que de sortir et de faire des choses ensemble alors que l'implantation du collège offre un cadre naturel très riche et que la taille de l'établissement permet un réel accompagnement humain.

Objectifs opérationnels (pour pouvoir servir l'objectif général)

Sortir, faire des choses ensemble, découvrir son environnement, s'intégrer dans le village

Descriptif de l'action

Accompagnement et encadrement par un animateur de l'association et par un assistant d'éducation du collège.

Animations jeux de plateau, animations à thème, jeux en forêt, chasse au trésor dans le village.

Public visé

Internes du collège.

Echéancier

Mis en place depuis 2016, un mercredi par mois.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Un animateur et un assistant d'éducation du collège, sirop offert.

Partenariat avec le collège.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Nombre de participants aux séances.

Qualité des échanges provoqués par les rencontres. Implication des jeunes.

Evaluation par l'équipe d'animation et le collège.

3. AXE 2 :

APPROPRIATION DU TERRITOIRE

Objectifs généraux

- Mieux connaître pour mieux valoriser
 - Se créer des souvenirs
- Appartenir à un groupe, créer des ponts

Résultats attendus

- Apprécier son lieu de vie
 - Mieux se comprendre
 - Chantiers d'entraide
- Envie de partager et de faire découvrir son territoire
 - Accueillir et accepter l'autre, l'étranger
 - Tourisme

Actions

- Fiche 9 : Fête des plantes sauvages
- Fiche 10 : Découverte de notre milieu naturel
- Fiche 11 : Découverte et valorisation du territoire

INTITULE DE L'ACTION

FETE DES PLANTES SAUVAGES

Action à poursuivre, existe depuis 2001

Constats / Atouts - Faiblesses

Richesse et diversité de la flore de notre territoire dont les habitants n'ont pas toujours conscience.

Objectifs opérationnels

Apprendre à connaître et respecter les plantes et la nature.

Faire découvrir le territoire, sensibiliser à la flore sauvage et à la cueillette raisonnée.

Descriptif de l'action

Sur un week-end : balades, reconnaissance et cueillette avec des spécialistes.

Marché de plantes sauvages, aromatiques, médicinales et produits dérivés. Conférences et causeries autour des plantes sauvages.

Stages de cuisine à base de plantes sauvages, de confection artisanale autour des végétaux...

Proposition d'un repas biologique et local.

Expositions et présentation des travaux réalisés par les enfants en atelier pédagogique sur ce thème (atelier hebdomadaire durant un trimestre).

Public visé

Tous les habitants du territoire et les visiteurs quels que soient leur âge et leur sexe.

Echéancier

La fête des plantes a lieu chaque année au mois de juin depuis 2001.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Une équipe composée de 10 bénévoles et de 2 salariés pour fixer la date et les grands thèmes de la fête, rechercher les spécialistes, les artisans et les producteurs locaux, organiser et préparer la mise en place de la fête et les propositions de restauration.

Un salarié pour l'animation d'un atelier hebdomadaire sur le thème de la fête durant un trimestre. Subvention de la commune (aide au projet).

Soutien de la CAF pour l'atelier pédagogique animé dans le cadre du dispositif CLAS.

Recettes des stages, du repas et de la buvette.

Prêt de la commune et des communes avoisinantes pour les barnums et le nécessaire à l'installation des stands. Courses alimentaires pour la confection du repas et le nécessaire pour le stage de cuisine. Prêt du Parc et du Conseil Départemental pour certaines expositions.

Participation d'autres associations comme l'Amicale Laïque, Gaïa, ou le réseau des SIMPLES.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Evolution du nombre de bénévoles impliqués dans l'organisation de la fête.

Nombre de visiteurs sur le week-end. Nombre de participants aux stages et aux balades. Nombre de repas et de boissons vendus.

Evaluation des ventes faites par les producteurs et artisans du marché. Implication des enfants dans les réalisations de l'atelier. Fidélisation du public.

INTITULE DE L'ACTION

DECOUVERTE DE NOTRE MILIEU NATUREL

Nouvelle action

Constats / Atouts - Faiblesses

Richesse du patrimoine forestier, faune, flore.

La forêt pour certains n'est qu'une ressource économique.

Objectifs opérationnels

Mieux connaître nos arbres, notre flore, notre faune et appréhender le milieu de la forêt.
Apprendre à respecter le vivant.

Favoriser l'entretien de nos chemins.

Partager ensemble les richesses de notre territoire.

Descriptif de l'action

Balades de sensibilisation au milieu naturel.

Partager nos connaissances scientifiques sur la faune et la flore au travers de projections et de débats (première séance prévue : « La vie secrète des arbres »).

Public visé

Tout public (local et touristes) quels que soient l'âge, le sexe, la provenance.

Echéancier

Recherche d'intervenants fin du 2ème trimestre.

Plusieurs animations autour de la forêt seront proposées en période estivale.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Une équipe composée d'un salarié et de deux bénévoles.

Partenariats avec les associations, les forestiers, les chercheurs et spécialistes (INRA, le Parc, ONF).

Prestations des intervenants.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Implication des bénévoles.

Nombre de participants aux balades, aux projections et aux débats.

Evaluation de la sensibilisation à la faune et à la flore des participants par l'équipe lors des échanges.

Nombre d'actions impulsées et menées par les bénévoles et les habitants.

INTITULE DE L'ACTION

DECOUVERTE ET VALORISATION DU TERRITOIRE

Nouvelle action

Constats / Atouts - Faiblesses

Envie de défendre son territoire, attachement fort au territoire.

Richesse et diversité des savoir-faire.

Pas assez de mise en valeur du territoire.

Objectifs opérationnels

Faire découvrir les richesses du territoire.

Faire découvrir les savoir-faire du territoire.

Partager ensemble la vie et la culture de notre territoire.

Descriptif de l'action

Balade à pied ou en vélo pour partir à la rencontre des producteurs et des artisans locaux. Partager ensemble un moment convivial autour d'une dégustation ou d'un pique-nique.

Public visé

Tout public (local et touristes) quels que soient l'âge, le sexe, la provenance.

Echéancier

Sélection et prise de contacts, fin du deuxième trimestre.

Plusieurs animations seront proposées en période estivale.

Balade en vélo jusqu'à la fromagerie et dégustation au café associatif, balade à pied autour des abeilles avec un apiculteur et pique-nique dans la forêt...

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Une équipe composée d'un salarié et de deux bénévoles.

Partenariats avec les producteurs et les artisans locaux.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Implication des bénévoles.

Nombre de participants aux balades.

Evaluation l'impact de la sensibilisation aux savoir-faire et aux produits locaux par l'équipe lors des échanges.

Nombre d'actions impulsées et menées par les bénévoles et les habitants.

4. AXE 3 :

PARTICIPATION À LA DYNAMIQUE DU CENTRE-BOURG ET À LA VIE ASSOCIATIVE

Objectifs généraux

- Partager, s'entraider et vivre ensemble
 - Contribuer à la vie économique
 - Favoriser le lien social
 - Renforcer le tissu associatif
- Dynamiser la saison estivale
 - Lutter contre l'isolement

Résultats attendus

- Etre un acteur de la vie locale
- Participer à l'attractivité du centre-bourg
- Que l'art et la culture touche un plus grand nombre

Actions

- Fiche 12 : Initiatives citoyennes
- Fiche 13 : Concerts et spectacles
- Fiche 14 : Expositions
- Fiche 15 : Festival du Haut-Livradois
- Fiche 16 : Soutien aux événements locaux, animations estivales et annuelles
(Et relais d'information locale)
- Fiche 17 : PAVA, point d'appui à la vie associative
(Relais d'information et organisation de formations pour les bénévoles)
- Fiche 18 : La littérature s'invite au café
(Première rencontre : Michel Bussi)

INTITULE DE L'ACTION**INITIATIVES CITOYENNES**

Action à poursuivre, existe depuis 2017

Constats / Atouts - Faiblesses

Richesse humaine sur notre territoire, présence de résidents d'origines diverses.
La notion d'appartenance à un territoire peut parfois poser des difficultés d'intégration.

Objectifs opérationnels

Faire connaissance, approfondir ses connaissances sur d'autres cultures.

Descriptif de l'action

Un village ouvert sur le monde ! Notre café associatif, Le Colibri, a ouvert le 14 juillet 2016. Très rapidement, des étrangers installés sur notre territoire ont exprimé le souhait de proposer des actions pour faire découvrir leur pays et leur culture aux habitants. Le Colibri, enthousiaste, a immédiatement soutenu ces initiatives citoyennes. Ces actions proposées au sein du café associatif ont rencontré un vif succès. La portée sociale et éducative de ces actions est considérable. Découvrir ou approfondir ses connaissances sur un pays et une culture différente autour d'un moment festif en milieu rural nous semble être un moyen formidable de défendre les valeurs de la République et du vivre ensemble. En effet, ces actions ont permis à chacun de se rencontrer et de mieux s'apprécier, Le Colibri est devenu, conformément à ses objectifs, un lieu de partage ouvert à tous. Il souhaite favoriser et soutenir d'autres initiatives citoyennes.

Public visé

Tous les habitants du territoire quels que soient leur âge, leur sexe, leur culture.

Echéancier

Depuis 2017, les rencontres ont lieu au moins quatre fois dans l'année au gré des initiatives citoyennes.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Impressions pour exposition, cadres, décorations spécifiques pour le café, courses alimentaires pour une collation, fournitures, déplacements, prestations concert.

Au minimum deux bénévoles occasionnels initiateurs du projet (habitants du territoire), un salarié pour accompagner les bénévoles à la préparation de la soirée (réunions, recherche musiciens, conception affiche, montage exposition, préparation et nettoyage...), un salarié coordinateur. deux salariés pour servir pendant la soirée.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Nombre de bénévoles occasionnels (habitants du territoire) impliqués dans ces initiatives citoyennes.

Nombre de participants aux soirées.

Nombres d'habitants du territoire se déclarant prêts à proposer ou reproposez une animation de ce type.

Qualité des échanges provoqués.

INTITULE DE L'ACTION

CONCERTS ET SPECTACLES

Action à poursuivre, existe depuis 2016

Constats / Atouts - Faiblesses

Moins de propositions culturelles qu'en ville, participation locale assez réduite aux manifestations (cinéma, spectacle,...)

Eloignement des bassins de vie.

Désertification du centre-bourg.

Objectifs opérationnels

Proposer des évènements festifs autour des arts et de la culture dans le cadre d'un lieu fréquenté au quotidien, le café associatif. Permettre aux jeunes artistes de pouvoir se produire pour faire avancer leurs projets.

Descriptif de l'action

Organiser des concerts au café associatif et à la salle culturelle. Découvrir des artistes locaux et venus d'ailleurs. Nourrir et utiliser le réseau des cafés associatifs du territoire. Fidéliser un public local et diversifier les styles.

Public visé

Tout public.

Echéancier

Programmation permanente depuis 2016.

Eté, concert tous les vendredis, hors été une fois par mois minimum.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

L'équipe de salariés et bénévoles du café associatif.

Compétences techniques de l'association, matériel technique de l'association, cachets, SACEM, partenariat avec le réseau des cafés associatifs.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Evolution de la fréquentation, diversification des publics, convivialité et échanges.

Echanges avec le réseau des cafés associatifs et sollicitation des artistes eux-mêmes.

INTITULE DE L'ACTION**EXPOSITIONS**

Action à poursuivre, existe depuis 2016

Constats / Atouts - Faiblesses

Moins de propositions culturelles qu'en ville, participation locale assez réduite aux manifestations (cinéma, spectacle,...)

Présence importante de plasticiens sur le territoire.

Eloignement des bassins de vie.

Désertification du centre-bourg.

Objectifs opérationnels

Proposer des expositions dans le cadre d'un lieu fréquenté au quotidien, le café associatif.

Promouvoir les artistes du territoire et ceux venus d'ailleurs.

Descriptif de l'action

Organiser des expositions qui tournent tous les mois au café associatif et à la salle culturelle. Provoquer les discussions autour des expositions avec le public local, privilégier les échanges entre les artistes et la population lors du vernissage.

Public visé

Tout public

Echéancier

Programmation permanente depuis 2016.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

L'équipe de salariés et bénévoles du café associatif.

Partenariat avec le réseau des cafés associatifs.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Evolution de la fréquentation, diversification des publics, convivialité et échanges.

Echanges avec le réseau des cafés associatifs et les associations d'art.

Mesurer l'impact des expositions lors des échanges avec les habitués.

INTITULE DE L'ACTION

FESTIVAL DU HAUT-LIVRADOIS

Action à poursuivre, existe depuis 1977

(mis en place par le comité des fêtes qui a précédé l'association)

Constats / Atouts - Faiblesses

Moins de propositions culturelles qu'en ville, participation locale assez réduite aux manifestations (cinéma, spectacle,...)

Eloignement des bassins de vie.

Désertification du centre-bourg.

Objectifs opérationnels

Diffuser et faire connaître la création contemporaine et multidisciplinaire en milieu rural. Démystifier la création contemporaine et favoriser les échanges entre les artistes et la population locale.

Faire connaître les artistes professionnels et amateurs, d'ici et d'ailleurs. Elargir les publics, toucher un public qui ne fréquente pas forcément les salles de spectacle.

Privilégier les échanges et la convivialité.

Descriptif de l'action

Un Festival Off et un Festival In se tiennent dans un espace public modulable à Saint Germain l'Herm sur plusieurs jours.

Le Festival Off propose de petites formes pluridisciplinaires, des apéros en musique avec des artistes professionnels ou amateurs. Entrée libre.

Le Festival In défend une programmation de qualité avec des artistes professionnels reconnus. Entrée 12€ et 1€ pour les enfants.

Expositions, balades ou concerts en église ou chez l'habitant peuvent être proposés sur une ou plusieurs communes du territoire.

Des projets de résidence, de stages ou d'ateliers proposent durant l'année des activités ou des évènements culturels en lien avec le Festival.

Public visé

Tout public.

Echéancier

Tous les étés depuis plus de 40 ans.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Une équipe composée de 30 bénévoles et de 5 salariés.

Compétences techniques de l'association, matériel technique de l'association, cachets, SACEM.

Partenariat avec la commune, le département et la région, soutien au projet.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Evolution de la fréquentation, diversification des publics, convivialité et échanges.

Constats / Atouts - Faiblesses

Vie économique et richesse des services et des équipements.

Eloignement des bassins de vie.

Désertification du centre-bourg.

Objectifs opérationnels

Participer aux évènements organisés par d'autres associations ou par la commune : marchés, foires, brocante, fête patronale, ...

Organiser des animations en centre-bourg.

Participer à l'animation de la saison estivale

Relais d'information.

Descriptif de l'action

A chaque évènement local, l'association participe pour soutenir ces moments festifs : organisation de buvettes, de repas, ouverture du café associatif.

Au café associatif, seul café dans le centre-bourg, l'association organise tout au long de l'année des animations, découvertes culinaires, rencontres avec des producteurs, fête de la musique, fête de Noël, chasse aux œufs et Halloween (en partenariat avec l'accueil de loisirs) et autres évènements festifs...

Pendant les vacances scolaires et notamment l'été, organisation de jeux, de karaokés, de soirées à thème,.... De manière plus générale et tout au long de l'année le café associatif est un relais d'information de la vie locale et d'informations associatives et touristiques (affiches, cartes de visite...).

Public visé

Tout public.

Echéancier

Depuis 2016.

Plusieurs fois par an en fonction des évènements locaux.

Plusieurs fois par semaine pendant l'été et au moins une fois tous les deux mois le reste de l'année (en fonction du nombre de concerts - Fiche 13).

Toute l'année : relais d'information.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Equipe de bénévoles et de salariés.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Echange avec les différents acteurs (autres associations, commune, commerçants,...).

Nombre de participants. Qualité des échanges et du partage.

INTITULE DE L'ACTION (PAVA)

POINT D'APPUI A LA VIE ASSOCIATIVE

Action à poursuivre, existe depuis 2015

Constats / Atouts - Faiblesses

Grand tissu associatif mais peu de partenariat inter associatif

Objectifs opérationnels

Informier, dialoguer, former.

Descriptif de l'action

Aider et être à la disposition des autres associations pour informer et répondre à leurs questions.
Proposer des formations aux bénévoles des associations du territoire.

Public visé

Bénévoles des associations du territoire.

Echéancier

Permanence chaque vendredi matin au café associatif.

Deux à quatre formations par an proposées aux bénévoles des associations du territoire.

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Equipe de salariés.

Partenariat avec d'autres associations.

Financement FDVA sur les formations.

Soutien de la DDCS.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Evaluation des participants aux formations.

Echanges avec les associations du territoire.

Présence des bénévoles au café associatif.

INTITULE DE L'ACTION (PAVA)

LA LITTÉRATURE S'INVITE AU CAFE

Nouvelle action

Constats / Atouts - Faiblesses

Eloignement des bassins de vie

Moins de propositions culturelles qu'en ville, participation locale assez réduite aux manifestations (cinéma, spectacle,...)

Objectifs opérationnels

Proposer des rencontres dans le cadre d'un lieu fréquenté au quotidien, le café associatif.

Diffuser, faire connaître et mettre à la portée de tous l'écriture et la littérature.

Descriptif de l'action

Faire venir au café associatif des auteurs, des lecteurs, des illustrateurs, des journalistes pour partager leur passion avec les habitants du territoire.

Organisation de rencontres, d'ateliers, de lectures, partager et donner envie de fréquenter les médiathèques.

Première rencontre cet été avec l'écrivain Michel Bussi qui soutient le café associatif Le Colibri et qui viendra dédicacer son dernier livre.

Public visé

Les habitants du territoire, petits et grands.

Echéancier

Entre deux et trois évènements par an. Le premier prévu pour la première quinzaine de juillet 2018

Moyens et ressources mobilisés (humains, financiers, matériel, partenaires)

Equipe de salariés et de bénévoles.

Partenariat avec les médiathèques souhaité.

Résultats attendus (critères d'évaluation indicateurs - indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Evolution de la fréquentation, diversification des publics, convivialité.

Evaluation de la qualité des échanges provoqués.

Impact sur la fréquentation des médiathèques.

III. Le budget prévisionnel de l'Espace de Vie Sociale

PREVISIONNEL ESPACE DE VIE SOCIALE			
CHARGES		PRODUITS	
60 - ACHATS	42828	70 - VENTES	15200
601100 Fournitures repas	2450	706999 Prestations diverses	
602100 Fournitures pédagogiques	880	706200 Sortie	100
604100 Spectacle/animation	30000	706304 Festival	5000
604101 Prestation animation	3000	706305 Fête des plantes	2000
604102 Sorties	3000	706308 Ludo class - collégiens	1000
606300 Entretien	18	760309 Ludo class - primaire	1100
606301 Pharmacie	50	706311 autres manifestations	5500
606302 Petit équipement	500	706312 Atelier ADACL	500
606303 EAU	80		
606304 ELECTRICITE	300		
606305 FUEL	650		
606400 Fournitures de bureau	200	74 - SUBVENTIONS	66753
606401 Photocopies	200	740000 Cocom Ht Livradois	5000
607000 achat pour buvette et repas	1500	741000 PS CAF EVS	22000
		741000 CLAS - CAF	9953
61 - SERVICES EXTERIEURS	3802	741100 MSA	3000
613000 Location photocopieur	2152	742000 Conseil Régional	2800
613200 Loyer	600	745000 DDCS	5500
615000 Entretien matériel	100	745000 FDVA	2000
616000 Assurance Multirisque	700	743000 Mairie St Germain l'Herm	15000
616100 Assurance ligue enseignement	200	744000 Conseil Départemental	1500
618100 Documentation	50	749000 Participation des communes	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3567	75 - COTISATIONS	800
623600 Catalogue et imprimé	500	758000 Ecart règlement + profit	
624000 Transport	1000	758100 Adhésions	800
625000 Indemnités kilométriques	700		
625100 Frais de déplacement	0	76 - PRODUITS FINANCIERS	0
325200 Frais de reception	307	766000 Interêts compte courant	
625300 Hébergement	0		
626100 Affranchissement	200		
626200 Internet + tel fixe	516	79 - TRANSFERT DE CHARGE	13408
626300 Téléphone portable	150	791000 Fonjep	12088
627000 frais CCP ADACL	60	791200 Cnasea/ASP	1320
627200 Frais Crédit Agricole	5	791300 Remboursement formation	
628100 Cotisations, adhésions	129	791400 Remboursement IJSS	
64 - CHARGES DE PERSONNELS	44664		
641000 Salaires brut	26164		
645000 cotisation sociales	7204		
641000 service Civique	6650		
633000 Uniformation	438		
604000 prestation formation	0		
647500 Medecine du travail	188		
mise a disposition du personnel/comcom	4020		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	1300		
651000 Droits d'auteur	1300		
658000 Ecart règlement + perte	0		
TOTAL CHARGES	96161	TOTAL PRODUITS	96161
		RESULTAT	0
valorisation du bénévolat et mise a disposition			
1068 heures de bénévolat	12816	1068 heures de bénévolat	12816
mise a disposition des salles par la commune	7391	mise a disposition des salles par la commune	7391
TOTAL	20207	TOTAL	20207